



Éditorial

Chères Tarnacoises, chers Tarnacois,

Après plusieurs retards dus aux entreprises et quelques malheurs, la salle de soins pluridisciplinaire va pouvoir ouvrir d'ici la fin d'année !

Une salle de soins, pour qui, pourquoi ? Nos communes hyper rurales sont touchées par la désertification des médecins et certains d'entre eux sont proches de la retraite. Or la population de la commune et des environs est vieillissante, avec un besoin plus fréquent de consulter un médecin, d'avoir recours à une infirmière, à un kinésithérapeute ou autre personnel médical et paramédical. Notre objectif est de trouver tout le personnel soignant indispensable aux Tarnacois.

C'est à nous, élus locaux, d'assurer un accès aux soins, de faire en sorte de rendre notre territoire attractif en maintenant les commerces, écoles et autres services à la population ou en créant ce qui est indispensable au maintien de la vie sur notre Plateau.

François BOURROUX

Mise aux normes du plan d'eau

Collectivité concernée : **Commune de TARNAC**

OPÉRATION :
**MISE CONFORMITÉ DU PLAN D'EAU COMMUNAL
TRAVAUX DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE.**

Maître d'œuvre : Impact Conseil 23430 Chatelus le Marcheix

Réalisation des travaux : Entreprise Dussouchaud SARL
87120 Eymoutiers

Dépenses HT prévisionnelles : **141 030,37 €**

Projet co-financé par :

L'agence de l'eau Loire-Bretagne
Dépense éligible : 67 920,56 € HT
Taux attribué : 50 %
Subvention prévisionnelle : **33 960,28 € HT**

Le Département - Politique de l'eau
Dépense éligible : 115 868 € HT
Taux attribué : 40 %
Subvention prévisionnelle : **46 347,00 € HT**

Le 14 octobre a eu lieu la réunion de réception de chantier de mise aux normes du plan d'eau de Tarnac.

Ces travaux étaient nécessaires pour pouvoir conserver notre plan d'eau communal. De plus, la mairie a financé un rempoissonnement de 80 kg de truites pour une valeur de 600€.

La municipalité tient à son plan d'eau et aux activités qui y ont lieu !

Travaux de voirie



Courant septembre ont eu lieu les traditionnels travaux de voirie sur la commune de Tarnac.

Cette année encore, pas moins de 45849,17€ HT ont été investis sur nos routes. Les subventions prévues sont de 12800€ HT pour 2021, 2022, et 2023.

Des travaux de gestion des eaux pluviales de ruissellement se sont tenus à **Lacombe** et **Broussas** où la voirie était menacée par l'affaissement de la buse traversant la route.

Vu la dégradation extrêmement rapide de la route d'**Orliac**, nous avons décidé de faire les réparations en tri-couche.

À **Javaud**, le carrefour qui redescend à Tarnac a été refait en enrobé.

Les travaux en amont de rebouchage de trous ont été réalisés par nos agents communaux, sur l'ensemble des voies communales.



Premiers jours d'automne...



Reprise de la boulangerie

Depuis le début de l'année, nous avons eu deux couples candidats à la reprise de la boulangerie.

L'un, sans matériel et quasiment sans apport personnel, ne voulait pas rencontrer les élus ni visiter les lieux avant de s'engager.

La municipalité a fait chiffrer le matériel et les travaux de mise aux normes : un montant de 150 000€HT, sans compter des travaux relatifs à l'électricité, l'eau et la toiture.

Sans certitude sur la viabilité de cette installation, le conseil municipal a logiquement décliné cette proposition.

Le deuxième couple avait tout le matériel et était prêt à produire immédiatement. L'entretien avec la Chambre des Métiers et les différents partenaires étaient très encourageants. Malheureusement, ils ont finalement choisi une autre région pour s'installer... et n'ont jamais eu l'honnêteté d'informer la mairie de leur intention finale !

Suite à ces désagréments, la municipalité a demandé la réalisation d'une **étude de faisabilité à la Chambre des Métiers, et une aide et accompagnement d'un éventuel repreneur.**

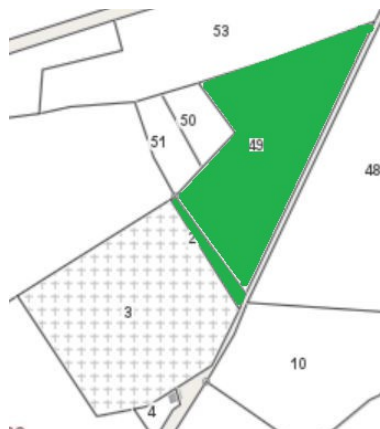
Un résultat de cette étude nous sera communiqué en fin d'année.

Projet d'agrandissement du cimetière

Notre cimetière arrive bientôt aux limites de ses capacités et la réflexion autour des hypothèses d'agrandissement entamées lors du précédent mandat se précisent. Nous commencerons prochainement dans une première tranche les **travaux de voirie** que nécessitent le projet choisi.

La deuxième tranche permettra de **clôturer le nouveau cimetière.**

Un espace cinéraire n'est pas une obligation légale étant donné le nombre d'habitants de notre commune. Cependant, soucieux de respecter l'évolution sociétale et les dernières volontés de certains de ses habitants, la commune se dotera, lors d'une dernière tranche de travaux, d'un **espace cinéraire complet** comprenant un jardin du souvenir, un colombarium et de cavurnes.



Conseillers municipaux

Nous vous informons que M. Christian Bouillier a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal, pour convenance personnelle.

retrouvez toute l'actualité communale
sur www.vivreatarnac.fr

Rentrée scolaire

Nous souhaitons la bienvenue à Claire Nouhaud, directrice de l'école de Tarnac, pour l'année scolaire en cours dont les effectifs sont de 6 enfants.

Une école publique existe à Tarnac, alors pourquoi essayer d'en ouvrir une autre, privée ? Pour fermer l'école communale ?

La question est posée depuis l'annonce sur Facebook d'un appel de fonds pour ouvrir une école « alternative » sur un terrain au village du Mont, prônant l'enseignement de l'occitan comme prétexte. Une yourte devait être construite avec un financement participatif ouvrant droit à déductions d'impôts et avec comme conséquence la menace de la fermeture de l'école communale ! **(La Direction départementale des Territoires a refusé le permis pour cette construction.)**

La municipalité et les habitants, fiers de leur école et attachés à son maintien, sauront s'opposer à ce projet. Il faut savoir que, contactés, les conseillers municipaux avaient proposé des cours d'occitan le mercredi. Cette proposition est restée sans réponse...

Tarnac, comme Bugeat, Faux-la-Montagne ou Peyrelevalde, a besoin de son école, ouverte à tous, permettant d'accueillir de nouvelles familles et de lutter contre la désertification de nos territoires hyper-ruraux du Plateau.



Depuis la construction de l'école de Tarnac en 1890, chacun sait ici l'attachement des générations de Tarnacois à l'école publique. Nombreuses ont été les occasions pour les habitants d'agir pour son existence. Alors, que penser aujourd'hui du fait que certains voudraient que leurs enfants soient scolarisés non pas dans l'école publique communale, mais dans une école dite « alternative » ?

La municipalité a besoin comme en 2013 du soutien de la population, mais aussi d'un engagement des services de l'État pour préserver notre école face à ces tentatives de division.

L'école publique communale, c'est notre bien commun !

Incivilités (tags)

Durant le week-end du 15 août, des tags ont été commis sur plusieurs bâtiments communaux et privés.

Les lavoirs et même l'église n'ont pas été épargnés...

Une plainte a été déposée, l'enquête est en cours.

La commune n'étant pas assurée pour ce type de sinistre, elle aura les travaux de remise en état à sa charge. Le devis s'élève à 1000€.



Espace de soins



Nous attendons la fin de l'aménagement intérieur des locaux. L'accès handicapés situé sur le devant de l'espace de soins doit être réalisé prochainement.

Un service pour les démarches administratives

France Services, c'est la volonté de l'État de réintroduire le service public à proximité de tous. Pour résumer, c'est une assistance pour recevoir, accompagner, orienter vers un partenaire (visioconférence, permanence, prise de rdv avec le partenaire concerné) les usagers dans leurs démarches administratives et notamment numériques :

- * Caisse des Allocations Familiales,
- * Mutualité Sociale Agricole,
- * Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- * Assurance Retraite,
- * Finances Publiques,
- * Ministère de la Justice,
- * Agence Nationale des Titres Sécurisés (pré-demandes pour CNI, passeports, cartes grises et permis de conduire),
- * La Poste (en ce qui concerne la partie mail La Poste, Identité numérique).

Maison France Services :

55 Rue du Limousin à Peyrelevade 05 55 94 73 13
9 Rue de la République à Bugeat 05 55 95 52 60

Pneus neige

En Corrèze, il n'y aura pas obligation d'équiper les véhicules en pneus neige. Cependant, nous conseillons fortement d'avoir des pneumatiques adaptés à la neige et aux conditions difficiles de circulation.



Noël

Cette année encore toutes les personnes de plus de 70 ans bénéficieront d'un colis à la place du repas de Noël. Les conseillers passeront chez vous pour vous les remettre.

Comme l'an passé où nous avons distribué et décoré des sapins dans tous les hameaux, cette année encore nous les installerons. Et si, cette année, chacun les décorait à sa façon ?

Stèle commémorative



La stèle commémorative de l'assassinat de MM. DRESNER Henry, GRETZER Wolf, MONHEIT Meyer et SCHEINHAUS Léopold vient d'être réinstallée au cimetière après rénovation pour un coût de 408€ : le nettoyage et le redorage étaient plus que nécessaires !

Pour mémoire, ces quatre Juifs ont été fusillés sur la route de Rempnat le 6 avril 1944 par la division Brehmer.

Des transports à bas prix au départ de Tarnac

La comcom CCV2M propose un transport à 2€ l'aller ou 3,60€ l'aller-retour pour vous rendre à la gare de Lacelle, direction Limoges, ou d'Uzerche, direction Paris. Vous pouvez également aller à Treignac et Chamberet !

Prix du billet solidaire : 0,40€. Il faut justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site :

transports.nouvelle-aquitaine.fr

Gratuit pour les enfants de 4 ans accompagnés d'un adulte et pour les accompagnants de personne à mobilité réduite.

Une affiche est visible à la Mairie. Réservation au plus tard la veille au 0970 870 870.

Chats

Attention, vos petits félins doivent être identifiés (tatouage ou puce) avant la fin de l'année !

Selon la loi L212-10, tout chat non identifié par puce ou tatouage est considéré comme errant.

Face à la recrudescence des chats errants sur notre commune, la municipalité a décidé de capturer et stériliser tous ceux non identifiés. L'association Arist'o chats se chargera de la capture et du suivi de ces chats.

Une fois stérilisés, ils seront relâchés sur site, identifiables, deviendront propriété de la commune et adoptables via l'association Arist'o chats.

Contact : association.aristochats@outlook.fr



Développement durable

Nous vous avons annoncé, dans le bulletin de mai-juin dernier, la **récupération de broyage** auprès de notre comcom CCV2M.

Nous l'avons largement utilisé en **paillis** pour la commune. Le paillis restant sera à votre disposition derrière les ateliers communaux en semaine seulement, à partir du 15 novembre.

Ce paillis peut être utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver (mais aussi pour réduire l'évaporation de l'eau lors des chaudes journées estivales). Il constitue en outre un bon moyen d'éviter les opérations de désherbage s'il est étalé en couche assez épaisse (5 à 7cm).

Un nouvel artisan



Un menuisier vient de s'installer sur notre commune :

M. Ivan Le Pic

4, Les Maisons – 19170 Tarnac

Tel. : 06 72 39 19 00

heartyhideouts@gmail.com

Fabrication de meubles d'intérieur et d'extérieur et créations sculpturales (pièces uniques).

Bureaux à louer aux PTT

Deux bureaux privatifs sont à louer aux PTT. Les locataires (entreprises, associations, particuliers...) pourront bénéficier d'un espace de travail rénové, chauffé et connecté au haut débit, au 1er étage avec kitchenette et accès indépendant. Contact : contact@lespts.net

Église

Fin septembre, une association de randonneurs des environs de Poitiers a souhaité visiter notre église. Ce groupe de 50 personnes était basé au centre sportif de Bugeat.

Après leur randonnée sur le circuit Moulins et Rochers, Alain Deschamps, Jacques Luce et Han Schoenmakers ont fait une visite de l'église en divisant ce groupe en 3.

Le groupe a repris le car, très heureux de leur après midi à Tarnac. Plusieurs ont dit souhaiter revenir.

Merci à nos trois guides pour leur implication !

La fête de la Saint-Gilles n'a pas eu lieu...

Pendant l'été, l'équipe restreinte du comité des fêtes a informé le Conseil Municipal de sa volonté de démissionner. La municipalité, consciente des enjeux, avait dès lors provoqué une réunion d'information dans le mois de juin, la fête de la commune arrivant à grands pas... Seuls deux volontaires se sont présentés à cette réunion d'information et préparatoire, c'est trop peu pour engager une dynamique puissante, sereine et structurée.

Le conseil municipal déjà très investi dans ses missions ne peut prendre en charge l'organisation des festivités. Par conséquent, c'est le cœur serré que nous avons été contraints, étant donné la mise en application de contraintes sanitaires renforcées et un embryon d'équipe, d'annuler la fête cette année. **La Saint Gilles 2022 n'en sera que plus belle!**

C'est ici un **nouvel appel à la bonne volonté de tous**. Le comité des fêtes ne peut fonctionner que par la volonté collective et bénévole, un noyau de 4 à 5 personnes minimum étant nécessaire. Merci de vous faire connaître en mairie.

État civil

Décès : Pierre DEMARGNE, le 28/06/2021 à 65 ans

Mariage : Charlotte VOILET et Patrick RUDOLF, le 7/08/2021

ARHA : Faisons revivre nos Saint-Gilles !

Et une deuxième Saint-Gilles sans manège, loterie, tir au fusil, auto-tamponneuses ! Ni défilé de chars ni bal ! Alors on se remémore celles d'antan. Léon Plazanet dans le char de la bande à Bonnot, Louis Pointu dans celui du lycée Papillon, les noces en costume du bon vieux temps, le char des joueurs de belote, les petits déguisés en lutins sous un gros cèpe en fleurs de papier crépon... Mais aussi Monette et Gilou, les Miss des années cinquante, le facétieux Mitron qui se glissait dans le concours des plus belles jambes des Tarnacoises, la course cycliste, les douairières qui allumaient leurs lampes électriques dans la salle de bal pour surprendre les amours naissantes durant les slows. Le réveil en fanfare, le disque des auditeurs, la Marguerite faisant cuire chez Pinpin ses grands pâtés à la confiture, le pâtissier de Bugeat et ses gâteaux à la crème... Robert Meynier, Gabriel de chez Piarou, Jean Claude Moreau, Jeanjean Mazaleyrat, le Peintre, Alain, Joël et tant d'autres qui ont fait vivre le comité des fêtes.

Tous les Tarnacois et les « Parisiens » étaient là, ceux du bourg, des villages tous sur leur 31, les vaches parquées dans le regain dès le matin pour qu'elles soient rassasiées et que chacun puisse se rendre à la fête, chapeaux et costumes pour les messieurs, la moustache bien lissée, la robe souvent noire des dames, une petite pèlerine au crochet violette sur les épaules, le chignon blanc bien coiffé, des jeunes filles en robe de vichy froufrouantes...



Ce sont quelques-unes des évocations qu'on m'a rapportées, mes souvenirs. **J'attends les vôtres, vos photos, vos anecdotes, pour une première partie jusqu'en 1970.** Avec l'ARHA, nous les exposerons l'an prochain et éditerons un DVD. Vous pouvez me joindre à cette adresse : saintgilles-tarnac@orange.fr. Je vous rappellerai ou passerai vous voir lors d'un de mes prochains séjours. Profitez de l'hiver pour mettre de côté les photographies de ces jours joyeux qui nous réunissaient tous pour ce moment festif.

Brigitte Favrie-Banette,
C.A. de l'ARHA.

IPNS

TARNAC – Mairie & Agence Postale

ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche

tel. : 05 55 95 53 01 – fax : 05 55 95 18 37 – mairie.tarnac@orange.fr



Mois du film documentaire

En collaboration avec la Médiathèque numérique de la Corrèze et le conseil départemental, la Médiathèque et la Mairie de Tarnac sont heureuses de vous convier à une projection, à l'occasion du Mois du film documentaire, qui aura lieu le **dimanche 7 novembre 2021 aux Petites Maisons à 14h.**

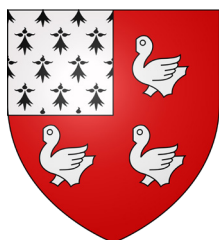
Le film choisi s'intitule « **Fort Carac'terre** » de **Hugo et Nathan BRACONNIER**. Nous espérons qu'une rencontre avec l'un des réalisateurs sera possible à la fin de la projection !

Fort Carac'terre, c'est l'histoire d'une terre capricieuse du bocage. En adoptant le point de vue de la terre, nous découvrons un lieu où se mêlent activités agricoles et vie sauvage. Le bocage a été forgé au fil des ans par les agriculteurs pour élever leur bétail. Les prairies nourrissent les vaches, les haies les parquent, et les mares les abreuvent. Au rythme des humeurs de la terre, suivez la métamorphose de ce lieu, entre sécheresses et inondations, et découvrez son incroyable biodiversité.

Venez nombreux ! Accès libre. Le pass sanitaire sera exigé à l'entrée de la salle.

Un peu d'histoire : le blason de Tarnac

Les armes de Tarnac, adoptées en 1986, peuvent se blasonner ainsi : de gueules au franc-quartier d'hermine accompagné de trois merlettes d'argent.



De Gueules : le gueules est un terme de blason indiquant la couleur rouge. À défaut de couleur, le gueules était figuré par des hachures verticales. L'étymologie probable du gueule viendrait du latin *gula* qui signifie le gosier, francisé en *goule* puis *gueule*. En héraldique, c'est un nom masculin. Il symbolise le courage et la vie.

Le Franc Quartier occupe le quart gauche ou droit de l'angle de l'écu. Son émail doit être autre que celui du champ (l'ensemble de l'écu, ici rouge). Il est souvent employé comme une brisure.

D'Hermine est le nom donné à la première des fourrures héraldiques, représentée en armoirie par une sorte de croisette dont le haut est figuré par trois mouchetures et le bas est formé d'une branche se terminant par 3 pointes allant en s'élargissant. L'hermine symbolise la noblesse, le courage mais aussi la pureté baptismale puis par extension la pureté morale.

Merlettes : une merlette est un petit oiseau sans bec ni patte, toujours figuré de profil. Elles signifient les ennemis vaincus et défaits. À Tarnac, elles sont sur fond rouge (de gueules) et représentent l'ennemi tué au champ de bataille.

D'argent : l'un des deux métaux utilisés en héraldique. Il est représenté par la couleur blanche. L'argent est le symbole de la virginité, de la chasteté, de la blancheur, de l'innocence et de l'humilité.

Un préjugé hérité de la Révolution laissa à penser que les amoiries étaient l'apanage de la noblesse. Les nobles ne furent pas les seuls à porter un blason, Les États, les régions, les villes, les corporations, les laïcs, les ecclésiastiques, les roturiers portaient un blason. Aujourd'hui, toute personne peut porter et arborer un blason.

Au temps qui détruit tout, l'homme répond souvent par l'image.

Prochaine exposition à la boulangerie

La Mairie envisage une **exposition des photos scolaires réalisées à l'école communale de Tarnac de 1904 à nos jours.**

Si vous avez chez vous des photographies prises à partir de 1970, vous pouvez les apporter à la mairie où nous les scannerons (vous garderez votre photo originale) ou nous les envoyer à l'adresse ci-dessous :

mairie.tarnac@orange.fr

Toute personne présente à l'école à ces dates et qui ne désire pas apparaître sur les photos est priée de se faire connaître auprès de la Mairie avant le 21 novembre (en déposant une lettre à l'accueil de la Mairie ou par mail).

Bilan de la saison estivale (début)

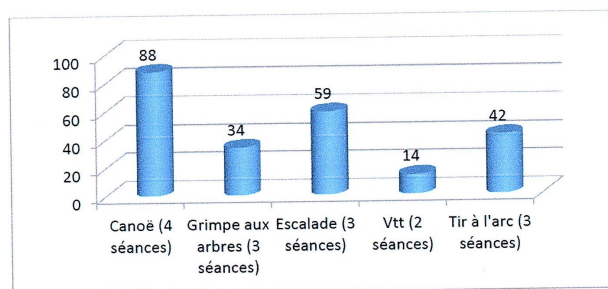
Sports Nature



237 participants ont profité de nos activités sports nature proposées autour du plan d'eau en juillet-août.

Malgré un mois de juillet pluvieux, les participants ont pu profiter des équipements et du fameux **mur d'escalade** qui connaît un véritable succès à chaque déplacement.

Fréquentation des sports proposés au plan d'eau de Tarnac : 237 participants !



Camping



La fréquentation du camping en juillet a été moyenne, comme le temps, mais pas catastrophique avec 251 nuitées!

En août, le nombre de campeurs a été important (593 nuitées).

Le camping de l'Enclose a même affiché complet une quinzaine de jours !

Pour toute la saison estivale (de mai à septembre), nous comptabilisons 1110 nuitées.

Bilan de la saison estivale (suite)

Concerts et spectacles

Concerts et danses ont été très appréciés, notamment le concert dans l'église de Joannes Roth accompagné de sa chorale.

On peut regretter le peu de spectateurs au concert de cuivres « Eurobrass », malgré des intervenants de grande qualité et un coût minime de l'entrée à seulement 5€...



samedi 21 août à 21h00
à l'église de Tarnac
concert de chanson française, voix et piano
chansons extraites du premier album d'**ACLIN** (Joannes, de Tarnac)



mercredi 18 août à 18h00
dans le champ derrière l'église de Tarnac
spectacle d'acrobatie
tout public **MARCEL.LE & CLAUDE** par le GROUPE BEKKRELL



Expositions

Belle fréquentation des expositions cet été : 1391 personnes sont venues aux Petites Maisons, voir les œuvres de 10 artistes :

De nombreux visiteurs venus de toute la France et d'ailleurs :

Les gens viennent de loin voir nos expos !

- * l'exposition Faclim de Limoges, avec Nina Childress, Cyril Duret et Joan Rabascall, €
- * les aquarelles de Reine-Marie Pinchon,
- * les masques de Jam et Bernard Vandamme,
- * l'exposition de Zanaroff,
- * les arbres de Lou Nicolle et Jacques Lepetit.
- * et les dessins et peintures de Patrick Dumas.

Prudent POHL (1885 - 1966)
dit
ZANAROFF

Dimanche 1er Août
au
Dimanche 15 Août
2021

GUEUX et PAYSAGES

Salle d'Exposition "Les Petites Maisons"
TARNAC - 19170
10h à 12h et 15h00 à 18h00
Tous les jours.
Entrée libre.

EXPOSITION de MASQUES
du samedi 24 au vendredi 30 juillet 2021
Salle d'exposition des Petites Maisons
TARNAC
de 15h à 18h

Bernard VANDAMME

JAM

Les 4 saisons de l'Aquarelle
Reine-Marie Pinchon

4 expos-découverte du patrimoine Balade bucolique et artistique Intercommunale et corrézienne Sur les chemins de l'Eau et des Arbres

Pastorales Clédet 2021

Printemps à Tarnac	15 - 23 juillet	15h-18h
Automne à Pradines	17 - 25 juillet	15h-18h
Été à Lestards	17 - 24 juillet	15h-18h
Hiver à Treignac	17 - 24 juillet	15h-18h

"Le rêve Américain"
ou alors "American dream".
Exposition de peinture et dessin présentés par Patrick Dumas

du 24 au 31 août 2021
ouvert tous les jours de 14h à 18h

Les petites maisons - Tarnac (19)

www.dparticipations.com

Nina CHILDRESS, Sauns, 2020, Sérigraphie, 50 x 70 cm
Collections du FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine

EXPOSITION
DU 17 JUIN AU 12 JUILLET 2021
Les Petites Maisons
Place de l'Eglise, 19170 Tarnac
Tél : 05 55 95 53 01

COLLECTION EN MOUVEMENT
Images en peinture
Nina CHILDRESS, Cyril DURET, Joan RABASCALL.
Œuvres des collections du FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine.

Ouverture :
Tous les jours de 15h à 18h
sauf mercredi

Tarnac
Les Petites Maisons
17 - 23 Août 2021
de 15h à 18h

ARBRES EN FUITES
Sérigraphies de Lou Nicolle

« Les Petites Maisons »
17 - 23 Août 2021
de 15h à 18h

Arbres en formes
Dessins Jacques Lepetit